

Information relative au cours de natation. Document à rendre pour le 24/09/2021.

Chers parents,

En début d'année scolaire passée et suite à l'ouverture du complexe aquatique Plopsaqua Hannut-Landen, la Ville de Hannut a offert à tous les élèves des écoles maternelles (3<sup>ème</sup> maternelle) et primaires un abonnement valable un an au complexe. Cet abonnement prendra fin au 30 septembre de cette année.

Cette année, un accord a été conclu avec le groupe Plopsa et permet une fois encore d'offrir la possibilité pour les nouveaux élèves de souscrire cet abonnement ou de renouveler l'ancien au prix de 45€.

Nous noterons cependant que pour notre école, la proposition de cet abonnement ne peut correspondre à tous les enfants fréquentant notre établissement.

En effet, les enfants scolarisés de la **P1 à la P3 se rendent à la piscine une fois semaine** alors que **les enfants de la P4 à la P6 se rendent à la natation une semaine sur deux...**

Le tableau récapitulatif suivant reprend le montant relatif à la fréquentation des différentes classes. La séance étant facturée à 1.5€.

Classes concernées	Fréquentation	Montant
P1 à P3	1 x semaine (38 sem)	57€
P4 à P6	1 x tous les 15 jours (19 sem)	28.5€

Afin d'établir au plus juste la facturation, nous vous invitons à cocher la proposition correspondant au mieux à votre situation :

**Mon enfant est scolarisé en P1-P2-P3.**

- Je choisis de souscrire/de reconduire l'abonnement Plopsa pour cette année scolaire 2021-2022 au prix de 45€.***
- Je choisis l'abonnement école pour un montant de 57€.***

**Mon enfant est scolarisé en P4-P5-P6.**

- Je choisis de souscrire/de reconduire l'abonnement Plopsa pour cette année scolaire 2021-2022 au prix de 45€.***
- Je choisis l'abonnement école pour un montant de 28.5€.***

**Remboursement éventuel.**

Après vérification des comptes, de nombreuses familles avaient déjà versé les frais relatifs à l'abonnement « natation » au tarif école 2020-2021.

En effet, nous ne pouvions pas savoir que Plopsa offrirait un abonnement en 2020-2021 lors de la rédaction des factures.

Par conséquent et quel que soit votre choix portant sur l'abonnement de cette année 2021-2022 et si et seulement si votre versement a bien été enregistré en 2020-2021, l'école vous remboursera le trop perçu avant le 15/10/2021 et correspondant à l'abonnement choisi pour cette année scolaire 2021-2022.

Merci de retourner ce document complété auprès du titulaire pour ce vendredi 24 septembre.

Nom : \_\_\_\_\_


Prénom : \_\_\_\_\_

Classe : P \_\_\_ A-B-C

**Etape 1.**

Souscription/reconduction pour cette année scolaire 2021-2022. Document à conserver.

Nous vous invitons donc à verser le montant correspondant à l'abonnement choisi pour le 29/09/2021 au plus tard sur le seul et unique compte bancaire ci-dessous :

	Handtekening(en) Signature(s) Unterschrift(en)	<b>OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT</b> <b>ORDRE DE VIREMENT</b> <b>ÜBERWEISUNGSauftrag</b> 02
<small>By avontuure met de hand, een HOOFDLETTER of ceter in zwart (of blauw) per vakje. Si crayonné à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case. Bleim Ausfüllen mit dem Hand ein GROSSBUCHSTABE oder Zahl in schwarz oder blau pro Feld.</small>		
Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft		Bedrag / Montant / Betrag EUR CENT
Rekening opdrachtgever (IBAN) Compte donneur d'ordre (IBAN) Konto des Auftraggebers (IBAN)		
Naam en adres opdrachtgever Nom et adresse donneur d'ordre Name und Adresse des Auftraggebers		
Rekening begunstigde (IBAN) Compte bénéficiaire (IBAN) Konto des Begünstigten (IBAN)	B E 4 1 7 3 2 0 0 9 8 3 1 7 1 0	
BIC begunstigde BIC bénéficiaire BIC Begünstigten	C R E G B E B B	
Naam en adres begunstigde Nom et adresse bénéficiaire Name und Adresse des Begünstigten	E . C A . H . RUE DE CREHEN 1 BE 4280 HANNUT	
Mededeling Communication Mitteilung		

**Communication :**

Nom-Prénom de l'enfant-Classe (P1-P2-P3-P4-P5-P6) Natation 2021

Merci de réaliser un versement par enfant.

**Etape 2.**

Votre enfant possède déjà un abonnement Plopsa et vous avez opté pour une reconduction de cet abonnement.

Dans ce cas et uniquement dans ce cas, celui-ci est reconduit par Plopsa.

Votre enfant ne possède pas encore un abonnement « Plopsa ».

Monsieur Renier générera un « voucher » que l'école remettra à votre enfant. Il faudra alors se présenter au Plopsa avec le « voucher » et la carte d'identité de votre enfant avant le lundi 4 octobre. L'abonnement sera directement généré sur place.